

# Fondation FRANSYLVA





## **Fondation Fransylva** ***abritée par la Fondation du Patrimoine***

La **fondation Fransylva** a pour objet, conformément à sa convention de création du 14 avril 2016 :

- de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur de la forêt ;
- d'apporter son support et son soutien aux actions favorisant le développement, le renouvellement, la pérennité de la forêt française et aux actions de promotion des emplois et de la gestion en forêt.

**Notre objectif est de la relancer car les enjeux sont aujourd'hui devenus majeurs.**

Pour cela il faut :

- ✓ **Une gouvernance..... simple**
- ✓ **Une mission..... claire**
- ✓ **Des moyens adaptés .....pour des projets à taille humaine et réalistes**

*Rappel : le rôle d'une fondation est d'accomplir une œuvre d'intérêt général à but non lucratif avec la volonté d'avoir un impact positif sur la société, pour les générations futures.*



## Rappel : pourquoi une Fondation ?

- ❖ Pour disposer d'une entité autonome permettant de dire et faire des choses différentes et complémentaires de la Fédération ;
- ❖ Pour ne pas laisser le thème de la biodiversité aux seuls environnementalistes ;
- ❖ Pour permettre aux forestiers de sensibiliser les citoyens sur les bienfaits d'une gestion économique et durable de la forêt ;
- ❖ Pour s'investir au profit du monde rural auquel nous appartenons (formation, emploi...) ;
- ❖ Pour développer la solidarité en régions ;
- ❖ Pour mobiliser des financements et recevoir des legs.

# Une Fondation : Pour faire quoi ?

Partager et faire vivre la biodiversité en régions  
en s'appuyant sur :

Une Ecole de la Forêt

Développer la solidarité en  
s'impliquant dans des chantiers  
en régions :

Par la fourniture de bois  
local pour la réhabilitation  
de monuments

Participer à la formation et l'emploi au sein du monde rural  
en s'appuyant sur des structures existantes :

Espérance ruralité  
Compagnons  
Parrainages....

## Comment le faire ?

Une **Gouvernance** simple :

- Un Bureau
- Un Comité de Pilotage
- Des Délégués Régionaux

Avec pour **mission** au cours de l'année à venir de :

- Créer une **Ecole de la forêt** ;
- Participer à des **projets de réhabilitation** - fourniture de bois en région ;
- Valider des **partenariats** formation - emploi en forêt ;
- Organiser un **évènement** - niveau national - type dîner caritatif.



## **l'Ecole de la Forêt**

*Comprendre et aimer nos forêts françaises*

### **Mode d'action**

En s'appuyant sur les propriétaires forestiers sylviculteurs, organiser des journées sur mesure en forêt

### **Cibles**

Entreprises, élus, collectivités, associations, établissements scolaires, grand public...

### **Contenu de formations**

Des parcours pédagogiques et ludiques pour expliquer la sylviculture, l'économie, la biodiversité, l'économie, les emplois, la souveraineté...



# **l'Ecole de la Forêt**

*Comprendre et aimer nos forêts françaises*

## **Programme type : une journée sur le terrain**

- Visite de découverte
- Déjeuner à partir de produits locaux et de la forêt
- Travaux forestiers
- Amphi (dans une clairière)

## **Exemple**

Journée d'information/formation en région s'adressant aux membres d'un groupe organisé et bien implanté localement.

L'activité est couverte par la fondation Fransylva, organisée et conduite par un propriétaire forestier et si possible financée par l'organisme.



FONDATION  
FRANSYLVA  
avec l'appui de la Fondation du patrimoine

## Echéancier

1. Présentation des perspectives 2021-2022 au CA du 19 octobre
2. Identification des trois premiers délégués régionaux.....
3. 1<sup>ère</sup> réunion du Comité de Pilotage (avant fin octobre)
4. Validation d'un Plan d'Action (avant fin novembre)
5. Mise en œuvre du Plan d'Action au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022
  - Journées en forêt au profit des entreprises, des collectivités, des scolaires... ;
  - Chantiers de réhabilitation en régions par la fourniture de bois ;
  - Partenariats formation - emploi en forêt ;
  - Dîner caritatif - niveau national.

